

Projet d'aménagement de la Place des Tilleuls - Lancement des appels d'offres - Demandes de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans sa délibération du 25 septembre 1983, le Conseil Municipal de la Ville de Besançon approuvait le projet de développement social du quartier Orchamps - Palente en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département.

Ce projet portait sur la réhabilitation de l'habitat et des espaces extérieurs. Depuis, cette réhabilitation a été intégrée dans le Contrat de Ville.

Concernant les aménagements extérieurs, de nombreuses opérations figurant au programme ont été réalisées. Toutefois, il reste un aménagement important, celui de la place des Tilleuls.

Cette place très centrale pour le quartier doit renforcer son attractivité culturelle, commerciale, administrative et jouer pleinement son rôle de premier pôle d'animation du quartier.

Le présent projet consiste donc en une requalification complète de cet espace et en des aménagements de sécurité rue des Géraniums.

L'étude a été menée en concertation permanente avec le Conseil de Quartier du secteur. Il en sera de même pour la réalisation de l'opération.

Ce projet prévoit principalement :

Sur la place des Tilleuls

- une réorganisation de la circulation avec une voirie périphérique qui dessert les commerces, la Poste et les habitations,
- la construction d'un mur qui délimite le pourtour de la place réservée aux marchés, au stationnement et à des manifestations occasionnelles,
- l'ouverture de cette place en direction de la MJC et de la halte-garderie,
- l'amélioration des accès piétons et l'ouverture sur le quartier,
- un aménagement au sol permettant une organisation rationnelle du marché et du stationnement,
- la reprise complète des réseaux, notamment de l'éclairage public,
- la mise en place de mobilier urbain,
- la réalisation et la mise en place d'une sculpture.

Sur la rue des Géraniums

- la construction d'un îlot central avec passages piétons protégés, pour permettre les accès à la place et à l'école en toute sécurité,
- le regroupement des arrêts bus au droit de l'école.

L'ensemble de ces travaux est estimé à :

- aménagement place des Tilleuls : 6,5 MF
- aménagement rue des Géraniums : 1 MF

Financement

Pour le financement de ces travaux, la Ville s'engage à :

- solliciter des aides financières auprès de ses partenaires Etat, Région, Département,
- prévoir le complément du financement par l'ouverture de crédits au Budget Primitif 2001.

Sur avis favorables des Commissions de Voirie, d'Urbanisme et de la Politique de la Ville, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet d'aménagement de la place des Tilleuls,
- autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat, la Région, le Département, à inscrire ces subventions par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives en recettes au chapitre 90.824.1321/1322/1323.88026.30300 et les réaffecter en dépenses au chapitre 90.824.2312.88026.30300,
- autoriser M. le Maire à lancer les consultations et signer les marchés ou factures à intervenir, le (ou les) ordre(s) de service, la (ou les) décision(s) de poursuivre ou le (ou les) avenant(s) éventuel(s) permettant l'exécution complète des travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits qui seront inscrits au Budget Primitif 2001.

«M. THIRIET : La politique de la ville comme on l'a écrit, c'est la politique de la ville dans tous ses quartiers. Je crois qu'effectivement nous avons au Conseil Municipal du 3 juillet validé la démarche du renouvellement urbain que nous sommes prêts à proposer à l'ensemble de nos partenaires, l'Etat, la Région, le Département. Je dois dire que la Ville avait pris la décision de mettre cet aménagement à son programme. Depuis, vous le savez nous avons eu la bonne nouvelle par M. le Préfet de Région que l'Etat mettrait effectivement sur cette période 5 MF. Nous le devons, et le Préfet lui-même l'a noté, au travail de son prédécesseur et puis je le rappellerai tout simplement au travail fait par Marie-Guite DUFAY, Jean-Louis FOUSSERET et moi-même puisque nous avons porté le dossier au Ministère que nous avons finalement convaincu. Nous pouvons espérer que ces crédits d'Etat, 5 MF, seront les crédits-relais pour ensuite, sur les années 2001-2006 continuer le travail de renouvellement urbain qu'avec les services nous avons proposé à l'Etat dans le programme ORU non retenu et au Conseil Municipal de juillet dernier. Donc voilà une étape parmi d'autres. J'invite M. DUVERGET parce qu'il nous parle souvent de ces travaux de proximité, à aller voir à Allende et à Ile de France les différentes aires de jeux qui rencontrent en ce moment un succès phénoménal, c'est vrai tout le monde le voit et c'est cela le travail au quotidien, le travail de proximité. Je voudrais dire au passage que c'est bien l'ensemble de la politique globale du Conseil Municipal, de la Municipalité, car la politique de la ville n'est pas l'affaire d'une délégation, c'est l'affaire de l'ensemble des délégations. Ce qui se passe en ce moment se voit, les gens en sont contents et nous le

disent, ça fait plaisir. J'ajoute cela à ce que disait Joseph, quand il y a des gens qui sont contents, autant le noter.

M. LE MAIRE : Merci, donc dans quelque temps ils seront contents de l'aménagement de la place des Tilleuls».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2000.